

Les universitaires DANS LE DÉBAT PUBLIC



22 à 23

Savants hier, experts hyperspécialisés aujourd'hui

Hier, les universitaires conseillaient les «princes», expliquent Luc Van Campenhoudt et Michel Hubert. Aujourd'hui, ils s'adressent à des publics variés, via des modes d'intervention diversifiés. Avec un point commun: le souci d'interaction avec la société et l'implication des chercheurs dans l'espace public.

26 à 29

Forger une opinion publique intelligente

Entre interventions dans les médias et demandes d'expertise de la part du politique, les universitaires sont de plus en plus impliqués dans le débat public. Est-ce une obligation de leur part? Et comment garantir la neutralité et la qualité de leurs recherches et enseignements?

Louvain ouvre le débat entre William Bourton, Laurent de Briey, Erik Schokkaert et Philippe Van Parijs.

34 à 35

Le chercheur: un expert légitime et indépendant?

Test génétique, réchauffement climatique, islam, globalisation... L'intervention des universitaires dans les débats est l'un des services rendus par l'université à la société mais des dangers guettent le chercheur-expert, selon Benoît Gailly, membre du Conseil du Service à la société de l'UCL.

36 à 37

Faire entendre une parole nuancée, prudente, critique

Les universitaires occupent une place importante au sein du Comité consultatif de bioéthique. Leur parole est nécessaire parce que c'est dans l'université que le savoir s'élabore de manière critique. Mais leur travail s'arrête là où commence la délibération politique, estiment Yvon Englert et Michel Dupuis.



REUTERS/Reinhard Krause

Sur demande ou de leur propre initiative, les universitaires interviennent de diverses manières dans le débat public: expertises, conseil aux décideurs, spin-offs, vulgarisation scientifique, interventions dans des revues grand public, décryptage de l'actualité et prise de position dans les médias, accompagnement scientifique de projets, conférences et colloques et, de plus en plus, sites Internet et «réseaux sociaux». La multiplicité et la diversité de ces interventions s'expliquent par le rôle central que les sociétés industrielles avancées reconnaissent à la connaissance scientifique pour imaginer, éclairer, justifier la décision et l'action dans tous les domaines ou pour en évaluer les effets. Dans le contexte actuel, les attentes à l'égard des universitaires ne faiblissent pas malgré certaines critiques; au contraire, elles s'accroissent mais en se modifiant. Il est attendu des scientifiques qu'ils soient plus à l'écoute de la société, moins enclins à penser qu'ils incarnent seuls la raison, davantage capables de confronter leur savoir à d'autres et d'entrer, avec ceux-ci, dans une collaboration où les apports respectifs peuvent se conjuguer sans perdre pour

autant leurs valeurs ajoutées respectives. Loin d'être une tour d'ivoire hermétique à toute remise en cause, le monde universitaire explore et expérimente de nouvelles formes d'intervention dans le débat public et d'interaction avec les acteurs politiques, économiques et sociaux.

L'objet de ce dossier est de s'interroger sur la place et le rôle des universitaires dans le débat public mais aussi de rendre compte d'expériences intéressantes, nouvelles ou non, d'interactions entre savoirs universitaires et savoirs extra-universitaires ainsi qu'entre les acteurs, universitaires et non universitaires, qui incarnent ces savoirs. Il privilégie deux entrées. Premièrement, celle de la réflexion et du débat d'idées sur quelques-uns des principaux aspects de la question. Deuxièmement, celle de la présentation et de la discussion d'expériences concrètes particulièrement innovantes menées par des professeurs et/ou chercheurs de l'Académie universitaire Louvain.

Luc Van Campenhoudt et Michel Hubert,
coordinateurs scientifiques de ces pages «Thème»

Luc Van Campenhoudt et Michel Hubert

SAVANTS HIER, experts hyperspécialisés aujourd'hui

Hier, les universitaires conseillaient les princes. Aujourd'hui, ils s'adressent à des publics variés, via des modes d'intervention diversifiés. Avec un point commun: le souci d'interaction avec la société et l'implication des chercheurs dans l'espace public.

L'espace public, où les citoyens peuvent s'informer et discuter des questions et des décisions qui concernent l'intérêt général¹, est en continuelle transformation sous l'impact d'une série de facteurs comme le développement fulgurant des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou la globalisation. Ces facteurs peuvent être perçus à la fois comme des menaces ou comme des promesses de progrès pour l'espace public. Aujourd'hui, un très large public a accès à une abondance d'informations et de possibilités de discussion mais ce public est de plus en plus fragmenté en de multiples publics qui ne communiquent que très superficiellement les uns avec les autres.

Les universitaires professionnels ne peuvent plus prétendre incarner seuls la rationalité et détenir «la» vérité incontestable.

Dans le même temps, l'université se transforme en profondeur. Avant les années soixante, dans la tradition humaniste des Lumières et de Humboldt, les universitaires représentaient une petite élite socialement et culturellement fort proche des dirigeants politiques et économiques avec qui ils entretenaient des relations privilégiées. Leurs interventions dans l'espace public consistaient surtout à conseiller les «princes» et parfois à critiquer leur conduite du monde en raison de la haute conception que les universitaires se faisaient de leur rôle, voué à la recherche désintéressée de la vérité. Dans



J.-L. Thiéreau

L'université de masse forme aujourd'hui des experts provenant de presque tous les milieux sociaux et des deux genres.

l'université de masse, les «savants» sont devenus des «scientifiques» souvent hyperspécialisés, provenant, quoique encore inégalement, de presque tous les milieux sociaux (et des deux genres). Ils s'adressent principalement —exclusivement parfois— à d'autres scientifiques avec qui ils sont en féroce concurrence à l'échelle internationale. Toutefois, grâce à un corps académique et scientifique numériquement beaucoup plus

Aujourd'hui, un très large public a accès à une abondance d'informations et de possibilités de discussion. Le site d'information Rue89 donne la parole aux experts, aux journalistes et aux internautes.

important, les interventions dans le débat public sont plus nombreuses aujourd'hui et surtout plus diversifiées dans leurs modalités comme dans leurs destinataires.

Réalités des acteurs de terrain

Cette diversité est inhérente aux universités modernes, qui ne sont et ne peuvent pas être des institutions homogènes dont tous les membres marcheraient en bon ordre derrière le même étendard. Mais, sous cette diversité, on peut malgré tout dégager quelques caractéristiques qui feraient la spécificité de l'intervention universitaire dans le débat public et iraient au-delà du rôle (non négligeable au demeurant mais pas spécifiquement universitaire) d'éclairer, par les connaissances scientifiques, le débat public et la décision politique et d'aider à mettre celle-ci en œuvre par des compétences techniques. Par rapport à l'université traditionnelle de Humboldt, ces caractéristiques s'inscrivent à la fois dans la continuité, dans la mesure où l'on reste dans l'univers universitaire, et dans la rupture, dans la mesure où cet univers a bien changé. Dans une société où l'enseignement, notamment supérieur, s'est fortement démocratisé et où la grande majorité de la population a accès aux moyens de communication les plus modernes et revendique de bon droit la reconnaissance de ses compétences, les universitaires professionnels ne peuvent plus prétendre incarner seuls la rationalité et détenir «la» vérité incontestable. Progressivement l'université a pris conscience de l'énorme gabegie à laquelle a conduit la prétention d'une rationalité scientifique pure et dure à imposer sa logique au cours des choses, sans prendre en compte la réalité concrète des acteurs de terrain, avec leurs contraintes mais aussi leurs potentialités. Un point commun des principales innovations en matière d'implication des chercheurs dans l'espace public est le souci d'interaction étroite avec la société, dans ses différentes composantes.

Une multidisciplinarité constitutive

L'université redécouvre alors ses principaux atouts spécifiques. Premièrement, celui de constituer pratiquement le seul espace intellectuel et scientifique dont la multidisciplinarité est constitutive, où les différentes disciplines de sciences naturelles, médicales et humaines, fondamentales et appliquées peuvent se nourrir des questions et ressources des disciplines voisines, collaborer dans des projets où chacune peut montrer sa propre valeur ajoutée et mieux dialoguer ainsi avec la réalité du monde et de la société.



Deuxièmement, celui de constituer le seul espace intellectuel et scientifique dont l'articulation de la raison scientifique et de la raison philosophique est constitutive, où la relation entre la science et la conscience dispose de tous les moyens, même s'ils sont insuffisamment exploités, pour se construire rationnellement.

L'université constitue pratiquement le seul espace intellectuel et scientifique où les différentes disciplines peuvent se nourrir des questions et ressources des disciplines voisines.

Ce potentiel de collaboration interdisciplinaire ne se limite donc pas à la démarche de recherche *sensu stricto*. À l'université se côtoient non seulement des disciplines consacrées à l'explication scientifique du monde naturel et social, mais aussi des disciplines vouées à l'examen rationnel des questions du sens, du jugement moral et de la responsabilité. Troisièmement, et comme une conséquence directe des atouts précédents, l'université est l'espace intellectuel et scientifique qui a, théoriquement tout au moins, le plus grand potentiel de réflexivité, à un double niveau, celui de la réflexion critique sur la science elle-même et celui de l'action de l'université sur elle-même. La manière dont les universitaires interviennent dans le débat public est intrinsèquement liée à la manière dont ils sont capables de débattre en interne, non sur l'université pour elle-même mais sur la manière dont elle se définit et fonctionne concrètement comme Institution dans le monde. ■

1. Habermas J., *L'espace public*, Paris, Payot, 1962.

DE L'AUDITOIRE à l'arène politique

Tandis que certains professeurs dédient leur vie professionnelle à l'enseignement et à la recherche, d'autres agissent dans l'ombre ou la lumière des décideurs. Pour influencer sur les politiques, mais aussi pour mettre leur expertise au profit du plus grand nombre, pour informer et conscientiser. Olivier De Schutter et Jean-Pascal van Ypersele sont de ceux-là.



Olivier De Schutter est professeur à l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques et rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation.

Louvain: Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager sur le terrain politique?

Olivier de Schutter (O.D.S.): Je me suis toujours investi dans la défense des droits de l'homme, mais mon engagement actuel n'est pas un choix délibéré. C'est le gouvernement belge, soucieux que la Belgique soit représentée au sein du système des droits de l'homme des Nations Unies, qui m'a suggéré de poser ma candidature. Je ne me serais sans doute pas engagé aussi tôt dans de telles responsabilités si je n'y avais pas été encouragé.

Louvain: Que retirez-vous de cet engagement?

O.D.S.: L'opportunité de traduire en recommandations politiques les conclusions des experts scientifiques. Mon rôle est celui d'un passeur. Mes avis se fondent sur de larges consultations: avec les gouvernements, le secteur privé et les organisations de la société civile, je teste la pertinence de certaines recommandations et leur recevabilité «politique»; avec les experts scientifiques, je fournis aux gouvernements la meilleure connaissance scientifique possible.

Louvain: Cet engagement vous empêche-t-il de vous consacrer pleinement à l'enseignement et à la recherche?

O.D.S.: Il faut éviter de voir là un système de vases communicants, comme si le temps et l'énergie consacrés à la défense des droits de l'homme était un temps «sacrifié», au détriment de l'enseignement. Au contraire, cette expérience m'a fortement enrichi et les étudiants y gagnent, spécialement dans des domaines tels que le système alimentaire qui exigent interdisciplinarité et travail en réseau.

Louvain: Est-ce le rôle, selon vous, d'un universitaire de s'engager politiquement?

O.D.S.: Oui. Notre rôle est d'injecter une perspective sur le long terme et d'obliger le débat politique à s'élever à un niveau de justification plus exigeant en posant les questions qu'il est plus confortable d'ignorer.



Jean-Pascal van Ypersele est professeur au sein de l'Earth and Life Institute et vice-président du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Louvain: Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager sur le terrain politique?

Jean-Pascal van Ypersele (J.-P.v.Y.): Le refus de l'injustice et de la fatalité m'anime depuis ma jeunesse. Comme scientifique, je suis au service de tous ceux qui rêvent d'améliorer le monde, tout en restant indépendant des partis politiques.

Louvain: Que retirez-vous de cet engagement?

J.-P.v.Y.: Le sentiment d'être parfois utile à un petit progrès quelque part, et aussi une certaine frustration que ces progrès ne soient pas plus rapides et significatifs.

Louvain: Cet engagement vous empêche-t-il de vous consacrer pleinement à l'enseignement et à la recherche ?

J.-P.v.Y.: Les activités de service à la société me prennent du temps, c'est vrai, mais elles nourrissent mon enseignement et ma recherche, et vice-versa. Comme je tiens aux trois pôles, mes journées sont longues... La bonne dose de chaque activité est différente pour chacun, suivant ses compétences particulières et ses affinités.

Louvain: Est-ce le rôle, selon vous, d'un universitaire de s'engager politiquement?

J.-P.v.Y.: Si les universitaires ne s'engageaient pas en mettant leurs savoirs et compétences au service des grands débats de société, l'université risquerait d'être perçue comme une tour d'ivoire qui ne justifierait pas d'être financée par de l'argent public. Être au service de la société permet d'avoir une recherche et un enseignement en phase avec les besoins, même si ceux-ci doivent aussi laisser la place à la recherche de ce qui est simplement beau ou passionnant.

Propos recueillis par Isabelle Decoster

Un guichet unique

POUR VALORISER LA RECHERCHE

L'UCL a créé le *Louvain Technology Transfer Office*. Il sera le garant de la valorisation des résultats de recherche produits dans les laboratoires universitaires.

Valoriser les résultats de la recherche est un enjeu de plus en plus important pour l'université. Il s'agit non seulement de soutenir les projets des chercheurs mais aussi de générer des retombées économiques, tant régionales qu'internationales. Pour favoriser ce que l'on appelle le «transfert de technologie», l'UCL a créé, il y a quelques mois, le *Louvain Technology Transfer Office* (LTTO).

À ce jour, l'UCL a suscité la création de près de 40 spin-offs depuis les pionnières comme IBA jusqu'aux nouvelles-nées comme *Promethera Biosciences*. Ces sociétés ont généré plus de 3 000 emplois. Avec la création du *Louvain Technology Transfer Office*, l'UCL poursuit dans cette voie «non seulement pour optimiser les revenus directs et indirects générés par les laboratoires mais aussi pour servir l'enseignement et la recherche en intensifiant les relations entre l'université et le tissu socio-économique», explique Benoît Macq, prorecteur au Service à la société, à l'initiative du projet. Animée par le Conseil du transfert de technologies, l'équipe compte des académiques mais aussi des membres du secteur privé. Un mélange de cultures et de compétences au service de la recherche produite à l'université.

Du laboratoire au marché...

Le LTTO s'intègre entre deux des acteurs clés de la valorisation de la recherche: l'Administration de la recherche et la Sopartec s.a., société de transfert de technologie et d'investissement de l'UCL. «L'Administration de la recherche a pour mission de servir les chercheurs et la Sopartec de maximiser l'impact économique des inventions. Ces deux objectifs peuvent s'avérer contradictoires. Ce que résout le LTTO par une démarche de concertation efficace» souligne le prorecteur. Ses missions sont plus étoffées que la création de spin-offs. Elles englobent la détection de résultats valorisables dans les laboratoires, la maturation des technologies pour les transformer en produits/services et la gestion de la protection intellectuelle. Pour toutes ces fonctions, le LTTO constituera un guichet unique. «Les équipes du LTTO se chargeront de sensibiliser les chercheurs à la valorisation de leurs résultats, de détecter les résultats valorisables au sein des laboratoires, de définir une stratégie de protection de la propriété intellectuelle et d'encadrer la maturation des technolo-

gies afin de faciliter leur valorisation», explique Philippe Durieux, responsable de la Sopartec.

... et investissement

Pour Anne Bovy, directrice de l'Administration de la recherche, la valorisation doit être pensée dès le financement du projet: «Si la valorisation du projet est pensée dès le départ, cela peut amener des bailleurs de fonds supplémentaires».

Le LTTO se veut aussi le moteur de partenariats avec des sociétés innovantes. L'incubation de nouvelles technologies, outre son apport dans l'innovation et la création d'emplois, amènera aussi à développer des collaborations tant avec de grandes entreprises implantées près de l'UCL (comme GSK ou AGC) qu'avec des partenaires internationaux. Des contacts entre incubateurs sont notamment en cours avec le Texas, Sao Paulo et Shanghai. **Alice Thelen**

Valoriser les résultats de la recherche est un enjeu de plus en plus important pour l'université.



J. Delorme

Forger une opinion publique INTELLIGENTE

Entre interventions dans les médias et demandes d'expertise de la part du politique, les universitaires sont de plus en plus impliqués dans le débat public. Est-ce une obligation de leur part ? Et comment garantir la neutralité et la qualité de leurs recherches et enseignements (et ce, d'autant plus que les temporalités des uns et des autres diffèrent) ? *Louvain* ouvre le débat entre William Bourton, Laurent de Briey, Erik Schokkaert et Philippe Van Parijs.



William Bourton est journaliste, responsable des pages «Forum» du journal *Le Soir*.



Laurent de Briey est professeur aux FUNDP et directeur du CEPESS, le centre d'étude du CDH (Centre démocrate humaniste).



Erik Schokkaert est professeur à la K.U.Leuven où il anime, notamment, le *Metaforum*, think tank interdisciplinaire.



Philippe Van Parijs est professeur à la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL, où il anime la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale.

Louvain : Dans quelle mesure la connaissance détenue par les universitaires doit-elle retourner à la société, étant donné que celle-ci les finance en grande partie ? Et qu'en est-il de l'«obligation» des universitaires de conseiller le politique ?

Erik Schokkaert (E.S.) : Je crois que, fondamentalement, les universitaires ont la tâche d'être en lien avec la société.

Philippe Van Parijs (P.V.P.) : Ce n'est pas le rôle de l'université de prendre position dans le débat public en tant qu'institution. Elle n'est pas équipée pour le faire. Mais c'est un rôle important pour ses membres, pris globalement. A l'entame de leur carrière, il est en général préférable que les universitaires se concentrent sur leurs recherches, le temps d'acquérir compétence, crédit et contacts internationaux. Après, en fonction de la conjoncture et des thèmes abordés, il leur sera plus facile de saisir une opportunité de peser sur un aspect du débat public. Ceci dit, certains ne le feront jamais. Et ce n'est pas un péché.

William Bourton (W.B.) : Tout dépend comment on pose le débat. Sur un plan juridique, tout citoyen a le droit de s'exprimer, il est donc vraisemblable et important que les «têtes pensantes» le fassent.

La question est différente lorsqu'un universitaire s'investit personnellement, en politique par exemple. Son enseignement devient-il suspect de partialité ? La question se pose aussi pour les journalistes. Si, en théorie, tout Belge a le droit de s'engager, dans les rédactions, on le déconseille —celle du *Soir* en tout cas— même si, stricto sensu, cela ne contrevient pas au Code de principes de journalisme de l'AGJPB¹. Ceci afin d'éviter toute polémique.

En ce qui concerne les académiques, une fois le pas d'un engagement politique franchi, les journalistes seront moins enclins à les questionner, de crainte qu'ils n'aient plus le recul nécessaire pour analyser «froidement» une situation.

E.S. : Tout dépend aussi de l'endroit où on situe la frontière entre la «ligne du parti» et l'opinion personnelle!

P.V.P. : La question diffère selon le type d'engagement dont on parle. J'en vois quatre : l'engagement visible et explicite, comme le fait d'être mandataire public ; la détention d'une carte de parti ; une forme d'engagement qui consiste à apporter sa petite expertise au débat public ou aux décideurs ; et, enfin, l'engagement qui va bien au-delà de cette expertise scientifique sur base d'une analyse factuelle plus globale et au nom de valeurs que le chercheur est prêt à expliciter et défendre. C'est ce dernier type d'engagement qui est controversé. J'estime personnellement que cela fait partie de nos droits mais aussi de nos devoirs.

D.R.

S. Haulotte

D.R.

D.R.



REUTERS/Charlès Platiau

Les médias belges et étrangers font de plus en plus appel à l'expertise des universitaires pour commenter les faits de l'actualité. Sans pour autant céder à la facilité de ne plus produire aucune analyse de leur côté.

Laurent de Briey (L.d.B.): Depuis que je mène en parallèle une carrière académique et la direction du centre d'étude d'un parti politique, je n'ai, et cela peut sembler paradoxal, jamais été aussi peu investi, en tant qu'universitaire, dans le champ politique. Quand je travaille sur la loi de financement, j'apporte une rigueur universitaire mais je ne le fais pas en tant que professeur d'université. Je suis d'ailleurs hors de mon champ d'expertise académique (ndlr: la philosophie politique). J'étais bien plus engagé lorsque je travaillais uniquement à l'université.

Ce qui est confortable dans ma situation, c'est que, lorsque j'interviens dans la négociation politique, c'est avec ma casquette de conseiller d'un parti et non comme universitaire qui met son expertise au service de ce parti. Ma double appartenance me donne une indépendance par rapport au politique. C'est une richesse qui me permet à la fois de prendre du recul et d'être dans l'action. Lorsque je donne cours à l'université, je m'efforce de demeurer neutre, mais mon engagement politique est connu. C'est affiché et donc moins ambigu.

W.B.: La question est peut-être de savoir s'il faut être neutre ou afficher clairement qu'on ne l'est pas? Si le prof exprime son avis, son appartenance, cela rend les choses plus simples. Je soulignerais aussi que le fait de clarifier les concepts n'est pas une tâche minime. Paul

Ricoeur estimait même que telle devait être, essentiellement, l'intervention du philosophe dans la Cité.

Louvain: Y a-t-il une différence entre Flandre et Wallonie? Les experts sont-ils plus écoutés dans l'une ou l'autre partie du pays?

E.S.: Les traditions sont distinctes en Flandre et en Wallonie. Mais je n'ai pas l'impression que la conception que l'on a des experts soit différente.

P.V.P.: Il me semble qu'un autre phénomène à mettre en avant est le développement des pages «débats» dans l'ensemble de la presse, tant francophone que néerlandophone. La place des universitaires y est beaucoup plus importante qu'avant. D'après mon expérience personnelle, cela a un impact significatif car ces interventions, si elles viennent au bon moment, sont fort lues, en particulier par des journalistes des autres médias et par les politiques et leur entourage. Ceci dit, ce n'est pas parce qu'on a une idée qu'on croit géniale qu'elle va faire immédiatement l'objet d'un consensus enthousiaste. Je pense régulièrement à une phrase de Milton Friedman: *«Il ne faut pas essayer de convaincre les gens mais leur donner les éléments qui leur permettent de se convaincre eux-mêmes.»* Cela vaut pour l'analyse factuelle comme pour les jugements de valeur.

E.S.: À mon avis, il est important que les universitaires ne dépendent pas que des médias pour faire passer leur point de vue. Ils doivent utiliser d'autres façons de communiquer (organisations, website...). Parce que les médias ne sont pas toujours objectifs et sélectionnent, dans une certaine mesure, le contenu de leurs pages débat.

Il est important que les universitaires ne dépendent pas que des médias pour faire passer leur point de vue. Ils doivent utiliser leurs propres façons de communiquer.

Erik Schokkaert

W.B.: Si on prend l'exemple du journal pour lequel je travaille, *Le Soir*, celui-ci se revendique d'être un quotidien généraliste de qualité. Les sujets doivent pouvoir susciter un intérêt chez un maximum de lecteurs. Mais beaucoup d'avis intéressants ne sont pas publiés par manque de place! Concernant le profil des signataires, il n'y a pas grand monde sur la liste noire. Nous avons seulement une sorte de jurisprudence interne, un cordon sanitaire par rapport à l'extrême droite.

E.S.: L'intérêt serait aussi d'entendre des groupes multidisciplinaires. Ce sont toujours les économistes, les juristes et les philosophes qui sont interrogés. Il faut dire aux chercheurs en sciences et en sciences médicales qu'ils ont un avis à donner. Or beaucoup n'interviennent jamais.

P.V.P.: Nous avons un rôle à jouer au niveau de l'opinion mais nous devons bien garder aussi en tête que nous engageons le crédit de notre université. Intervenir dans les médias prend du temps, en

particulier pour concilier brièveté, intelligibilité et nuances. Si j'accepte volontiers, dans les limites étroites de mon temps et de mes compétences, de collaborer avec des médias, c'est parce qu'à mes yeux pareille collaboration est essentielle pour développer une opinion publique intelligente. Il existe de nombreuses compétences au sein de nos universités —parfois du reste ignorées en raison de la frontière linguistique—, qu'il est possible de mobiliser dans ce but grâce à la synergie avec des journalistes qui sont en général bien meilleurs que nous pour s'adresser à un large public.

E.S.: Il devrait aussi être possible de parler de façon rationnelle de problèmes émotionnels.

L.d.B.: Entre l'académique et le politique, il existe une autre frontière, temporelle: le monde politique fonctionne au jour le jour alors que pour l'académique, le court terme se chiffre en années de recherche!

Louvain: Y a-t-il des décisions politiques qui ont été prises sur base de propositions rédigées par des chercheurs ou le politique y reste-t-il sourd?

L.d.B.: C'est précisément le rôle d'un centre d'études de parti: créer ce maillage mais, bien souvent, lorsque l'actualité est brûlante, le politique est trop sur la balle et il n'a pas le temps de s'appuyer sur l'expertise universitaire. Par contre, sur des thématiques plus cachées, il existe une certaine influence des propositions universitaires. Ce fut le cas avec le fameux «décret inscriptions»: l'algorithme utilisé provient de réflexions et propositions universitaires. Mais cela n'apparaît pas directement.

E.S.: La responsabilité des universitaires est aussi engagée. Par exemple, tout le monde savait que la loi de financement n'était pas bonne, mais il n'y a pas eu de tentative structurée de proposer une alternative largement soutenue des deux côtés de la frontière linguistique. Aujourd'hui, il est trop tard...

P.V.P.: Le défi est de développer un espace intermédiaire, qui puisse relayer le travail pertinent des universitaires à la fois vers le politique et vers les médias. *Brussels Studies*, par exemple, tente de jouer ce rôle, de même que l'initiative *Re-Bel*.

L'idéal est de traiter les sujets avant qu'ils ne deviennent urgents, par exemple dans le cadre de négociations gouvernementales.

Louvain: Les universités demandent-elles à leurs scientifiques d'intervenir dans le débat public?

E.S.: Il n'y a pas de structuration de ce que font les universitaires à travers des opinions ou des cartes blanches. Mais le top de la K.U.Leuven supporte avec enthousiasme l'initiative *Metaforum* dont je suis responsable: un espace multidisciplinaire qui vise à structurer ce que les scientifiques font de manière individuelle.

P.V.P.: La création de la Chaire Hoover en 1991, à l'initiative du recteur Pierre Macq, avait cet objectif. Il estimait que, face aux problèmes éthiques sans pré-



RTL/TVI - Journal télévisé

cedent soulevés par la vie économique, l'université devait être présente dans le débat, et donc dans les médias. Je me souviens que peu après la création de la Chaire, j'avais accordé une interview sur la défédéralisation de la sécurité sociale, dans laquelle je plaçais pour qu'on évite la politique de l'autruche et essaye de comprendre ce qui sous-tendait les premières revendications flamandes dans ce sens. À mon étonnement, le recteur m'a téléphoné pour me féliciter: cela illustrait bien «la parole claire et compétente» qui était attendue de la Chaire Hoover. Une parole «claire», pour lui, c'était prendre le risque de formuler une position nette, dûment argumentée, sans tourner autour du pot. Après Pierre Macq, cette démarche a continué de bénéficier d'un soutien ferme de la part des autorités de notre université. Ceci dit, l'intervention dans le débat public n'est guère valorisée dans le CV des académiques. Il existe aujourd'hui une volonté, au sein du conseil rectoral, de mieux mettre en valeur cet aspect mais il faut éviter de le faire de manière trop bureaucratique, et aussi de survaloriser cette partie de notre boulot qui pourrait être perçue comme facile par rapport à des publications internationales.

L.d.B.: Est-ce qu'un jeune politologue, par exemple, pénalise sa carrière en étant omniprésent dans les médias?

P.V.P.: La présence dans les médias, c'est un peu du *core business* pour des politologues, alors que pour des philosophes ou des économistes, c'est plutôt un hobby. Kris Deschouwer, par exemple, avec qui je coordonne le Groupe Pavia, assume des tâches lourdes à la VUB et a une production scientifique internationale importante. Mais c'est aussi un pédagogue hors pair qui remplit un rôle de vulgarisateur efficace dans les médias.

E.S.: Il est fondamental pour nous de rester en contact avec les milieux académiques internationaux.

P.V.P.: Oui, et si on peut contribuer au débat belge, c'est aussi parce qu'on a le loisir et la liberté de lire la littérature internationale et de discuter régulièrement avec des collègues étrangers.

W.B.: Un effet pervers du fait de solliciter des experts est qu'on pourrait reprocher aux journalistes de céder à la facilité en évitant d'analyser quoi que ce soit par nous-mêmes, sur base des avis de 5 ou 6 experts. Cela nous décrédibilise par rapport à nos prédécesseurs. Le risque est grand de devenir de simples passe-plats!

À l'instar de nombres de ses collègues, le politologue Pierre Vercauteren (FUCaM) a été largement sollicité par les médias belges dans le cadre de la crise politique que connaît la Belgique depuis la chute du gouvernement Leterme en avril 2010.

Vercauteren
FUCaM

Il faut distinguer les faits et l'analyse. L'annonce d'une actualité doit être objective et le commentaire doit être bien balisé. Il importe aussi que toutes les opinions ne soient pas cantonnées dans les pages «forum-débat». Mais que le champ de l'analyse soit occupé uniquement par les experts, c'est dommage. De plus, dans un petit pays comme le nôtre, il y a en peu et ils sont invités partout!

P.V.P.: Je trouve que la différenciation entre information et analyse doit perdurer. En matière communautaire, par exemple, il ne faudrait pas que l'on puisse deviner, d'après le contenu d'une page d'information, si le journaliste est flamand ou francophone.

Entre l'académique et le politique, il existe une frontière temporelle: le monde politique fonctionne au jour le jour alors que pour l'académique, le court terme se chiffre en années de recherche!

Laurent de Briey

E.S.: Les journaux se disent neutres en dehors des pages «opinion». Ce n'est évidemment pas le cas...

W.B.: Dans une rédaction, la neutralité totale est impossible, il faut aussi que les sensibilités puissent s'exprimer et représenter les diverses opinions ou points de vue. Et c'est d'ailleurs ce que les lecteurs attendent de nous: qu'on ne soit pas comme l'agence Belga qui diffuse des dépêches.

L.d.B.: On en revient au point de départ, à la question de la neutralité par rapport à l'engagement... C'est une vraie question mais ça ne doit pas être un alibi pour disqualifier l'engagement de l'académique ou être utilisé comme tel par l'académique pour ne pas s'engager. Cela fait partie du jugement critique qu'il faut avoir par rapport à toute prise de position... et ça se pose sans doute de façon plus pernicieuse si ce n'est pas affiché.

P.V.P.: Dans les pages d'information, il faut dire ce qui s'est passé et pourquoi. Dans les pages d'opinion, il faut dire ce qui doit se passer et pourquoi. Ce sont deux genres distincts, qui ont chacun leurs exigences. Il ne peut y avoir de démocratie saine sans opinion publique intelligente. Et il ne peut y avoir d'opinion publique intelligente sans une collaboration féconde entre université et médias.

Propos recueillis par Julie Claus et Dominique Hoebeke

LE MOT POUR LE DIRE
Maurits Van Overbeke

Tour d'ivoire

L'université, une *tour d'ivoire*? Plutôt une histoire de cous et de sous. L'image fut d'abord biblique: l'auteur du *Cantique des cantiques* y recourt pour chanter la beauté de sa bien-aimée, mettant en valeur son long cou frêle et blanc. Plus tard le sens de l'expression change pour évoquer la hauteur immaculée où trône la Vierge. De cette hauteur à l'éminence hautaine il n'y a qu'un pas, que franchit le savant ou l'artiste dès que, se poussant du col (revoilà le cou), il se croit au-dessus de l'agitation du monde. Ce glissement de sens serait dû à Sainte-Beuve, celui qu'Hugo appelait «Sainte-Bave», à cause de sa mauvaise langue, et qui croque Vigny, peu enclin à l'engagement politique, reclus en sa *tour d'ivoire*. Plus tard Flaubert reprendra volontiers la formule en avouant: «J'ai toujours tâché de vivre dans une tour d'ivoire; mais une marée de merde en bat les murs.»

Quant à l'université, son exemption de la juridiction locale a très tôt favorisé l'idée d'un monde à part, où s'étaient retranchés les «cols blancs» (encore le cou) à la recherche désintéressée de vérités et de savoirs. Or, un tournant décisif fut dès la Renaissance l'essor des sciences, «exactes» avant la lettre. Car il s'avéra bientôt qu'une connaissance plus adéquate du monde pouvait aider à sa transformation, améliorant le sort des humains qui l'habitent. Dès lors la *tour d'ivoire* devint attrayante au point que chaque bourg voulut la sienne, avec chemin de ronde, meurtrières, voire escalier à double révolution. Commença alors l'histoire des sous. L'*ivoire* se faisant rare au même rythme que l'éléphant, l'État bailleur de fonds monta aux créneaux, ordonnant suppressions de donjons, ravalements de remparts, voire économies d'échelle. Puis, brandissant la taille critique, il imposa la fusion des tourelles éparses.

Or, qui crie fusion souvent craint confusion. Aussi reprocha-t-on à l'une d'être trop collet monté (le cou derechef), à l'autre d'avoir un «dikke nek» (le cou itou). En tout cas, au moment crucial, un pont-levis resta levé et la fusion s'abîma dans les douves. Il faudra pourtant les franchir. Car si, fidèle à l'étymologie, l'Alma Mater veut rester mère nourricière de savoirs profitables à la société, force sera d'utiliser de façon concertée les maigres ressources qu'elle lui concède. Sinon, la *tour* prend garde! *Ivoire* ou pas, au lieu de claironner la grande fusionnée, on finira par muser «trois petites *tours* et puis s'en vont!» Et on aura droit, non à la tour de Sainte-Bave, mais à la marée du bon Gustave. ■

ILS ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER



• **Luc Van Campenhoutt**, l'un des coordinateurs de ce dossier, est docteur en sociologie de l'UCL. Il enseigne aux Facultés universitaires Saint-Louis (FUSL) et à l'UCL. Ses domaines de recherche concernent la méthodologie des sciences sociales et la conceptualisation du pouvoir dans le travail en réseau. Président de la spin-off Réseau-MAG, il est aussi le directeur de *La Revue Nouvelle*.
→ vancampenhoutt@fusl.ac.be



• **Michel Hubert** est professeur aux FUSL à Bruxelles, où il dirige le Centre d'études sociologiques et l'Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles. Il est le fondateur et le directeur de la revue *Brussels Studies*. Il a, avec Luc Van Campenhoutt, coordonné ce dossier thématique.
→ hubert@fusl.ac.be



• Docteur en sciences appliquées, **Benoît Gailly** est professeur à la *Louvain School of Management* où il enseigne la stratégie et la gestion de l'innovation. Il est également membre du Conseil du Service à la société de l'UCL.
→ benoit.gailly@uclouvain.be



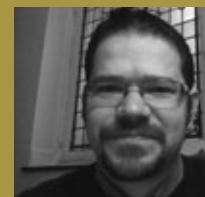
• **Michel Dupuis**, docteur en philosophie, est professeur d'anthropologie philosophique et d'éthique biomédicale à l'UCL. Membre du Comité d'éthique des Cliniques universitaires de Mont-Godinne, il est aussi vice-président du Comité consultatif de bioéthique de Belgique.
→ michel.dupuis@uclouvain.be



• **Yvon Englert** est docteur en médecine, spécialiste en gynécologie-obstétrique. Membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique, il enseigne, entre autres, la bioéthique à l'ULB et est le chef du service de gynécologie-obstétrique de l'Hôpital Erasme.
→ yenglert@ulb.ac.be



• **Philippe Baret**, professeur à la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale et membre de l'*Earth & Life Institute* de l'UCL, s'intéresse à la diversité génétique, à l'évolution et à une approche agro-écologique des systèmes agraires.
→ philippe.baret@uclouvain.be



• Licencié en Travail social de l'ULB, **Raphaël Darquenne** développe, au sein des FUSL, Réseau MAG, une spin-off qui vise à fournir aux organisations et aux acteurs privés et publics des services d'intervention sociologique en mettant en œuvre des méthodes d'analyse participative.
→ darquenne@fusl.ac.be



• Tous trois chercheurs au sein du laboratoire de mycologie de l'*Earth and Life Institute* de l'UCL, **Cony Decock**, **Stephan Declerck** et **Françoise Munaut** assurent des responsabilités au sein de la mycothèque de l'UCL (respectivement en tant que curateur, directeur et manager).
→ stephan.declerck@uclouvain.be
→ cony.decock@uclouvain.be
→ francoise.munaut@uclouvain.be



• **Christophe Mincke** est docteur en droit et sociologue. Secrétaire de rédaction de *Brussels Studies* et professeur aux FUSL, il est membre de l'Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles et du Centre d'études sociologiques. Il a récemment publié *La médiation pénale face à ses idéaux fondateurs. De l'utopie à l'aveuglement* (Kluwer).
→ mincke@fusl.ac.be



• Ingénieure civile architecte, diplômée de l'ULG et de l'UCL, **Isabelle Bruyère** est la directrice de MATRIciel depuis septembre 2005.
→ bruyere@matriciel.be

MATRIciel, des bâtiments multiples mais durables



D.R.

La spin off MATRIciel a apporté son expertise à la construction du magasin Caméléon à Woluwe.

Issue de la cellule de recherche «Architecture et climat» de l'UCL, MATRIciel a été créée voici un peu plus de cinq ans dans le but de répondre aux nombreuses demandes de conseil émanant de professionnels de la construction qu'une cellule de recherche ne peut pas satisfaire. Cette spin-off vise une meilleure qualité durable des bâtiments neufs ou rénovés. Son équipe de 12 ingénieurs et architectes participe à l'ensemble du processus, de l'esquisse à la mise en route de l'immeuble.

Des solutions alternatives

Concrètement, MATRIciel propose des solutions alternatives au niveau de l'enveloppe du bâtiment et des techniques utilisées pour assurer le confort des habitants afin de diminuer l'impact environnemental de la construction. Elle combat ainsi l'épuisement des ressources naturelles, le dégagement de substances nocives, la création de déchets, la consommation d'énergie et l'impact sur le cycle de l'eau.

L'équipe évalue toutes ces solutions et les compare sur le plan environnemental, celui du confort mais aussi sur le plan économique, architectural et pratique. Pour ce faire, elle utilise des logiciels informatiques performants et les évaluations chiffrées lui permettent de conseiller objectivement le maître de l'ouvrage dans l'affectation du budget qu'il entend dédier aux aspects environnementaux.

Enfin, MATRIciel assiste l'équipe de conception dans l'ap-

plication des solutions adoptées: choix de la technologie et de l'origine des matériaux, intégration des principes dans les documents d'exécution, dimensionnement des équipements techniques et des installations de production d'énergies renouvelables, contrôle de l'exécution.

Des projets très diversifiés

Depuis sa création, la spin-off est intervenue dans le cadre de la conception de projets très variés ayant parfois des ambitions environnementales très élevées. Elle a travaillé à des ensembles de logements, des immeubles de bureaux privés et publics dont des bureaux passifs pour les administrations communales d'Uccle et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, des hôpitaux, des maisons de repos et autres centres d'accueil dont le centre d'hébergement et d'occupation pour polyhandicapés adultes (asbl Hoppa) et le centre d'accueil pour adultes autistes (asbl Coupole bruxelloise de l'autisme), retenus comme projets exemplaires par l'IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement) en 2008 et 2009.

À son actif aussi des crèches, des musées, commerces, bâtiments de production et le bâtiment de vente et stockage de la société *Famous Clothes* (magasin Caméléon à Woluwe). Dans ce dernier, l'ensemble des mesures énergétiques devrait engendrer une économie de l'ordre de 7 250 tonnes de CO₂ sur trente ans.

Isabelle Bruyère

Christophe Mincke

Bruxelles sous la loupe, AU VU ET AU SU DE TOUS

Diffusant des articles scientifiques consacrés à la réalité urbaine bruxelloise, *Brussels Studies*, revue électronique en libre accès, touche un large public et favorise le débat public.

La montée en puissance d'Internet entraîne une transformation du monde des médias à laquelle l'édition scientifique n'échappe pas. Aujourd'hui, quasi toutes les revues scientifiques disposent d'un site Internet qui donne accès —de manière payante ou libre— au sommaire des numéros parus, voire à leurs contenus. Si elles n'en font pas déjà partie, la plupart des revues scientifiques cherchent à être recensées par les bases de données bibliographiques privées ou publiques indispensables à leur notoriété et à leur référencement. En même temps, de nouvelles revues scientifiques ont vu le jour exclusivement en format électronique et en accès libre. Leur présence sur la toile les sort des bibliothèques où leurs prédécesseurs étaient confinés et leur assure une accessibilité sans borne. Cela ne leur garantit pour autant ni un lectorat, ni la pérennité. C'est pourquoi des réflexions nouvelles se sont développées à propos des publics visés et de la forme à donner à ces publications scientifiques d'un nouveau genre. L'exemple de *Brussels Studies* est intéressant à cet égard.

Articles largement accessibles

Créée en décembre 2006 avec l'appui de la Région de Bruxelles-Capitale, *Brussels Studies* est une revue trilingue (français – néerlandais – anglais) et gratuite, basée aux Facultés universitaires Saint-Louis mais fondamentalement interuniversitaire. Sa mission est de publier des analyses sur la réalité urbaine bruxelloise, sans discrimination d'origine institutionnelle ou disciplinaire.

La présence des revues scientifiques sur la toile les sort des bibliothèques où leurs prédécesseurs étaient confinés.

La revue s'est imposée en peu de temps comme le canal de diffusion privilégié des recherches sur Bruxelles, non seulement parce qu'elle a comblé le manque de débouchés éditoriaux pour des recherches foisonnantes mais surtout parce qu'elle a innové sur le plan du format des publications et celui des publics cibles.



À l'instar notamment de *Regards économiques*, la revue de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) de l'UCL, *Brussels Studies* a opté pour le format «un article – une parution»: chaque article doit se suffire à lui-même et n'excède pas une taille jugée critique. Ce format est une condition nécessaire à la lisibilité des articles, donc à la diffusion des travaux scientifiques dans l'espace public où se manifeste un vrai besoin de publications de qualité, abordables sans abdiquer leur exigence de scientificité. La revue demande à ses auteurs de s'adresser non seulement à leurs pairs mais aussi à des publics divers et de renvoyer le lecteur qui souhaiterait en savoir plus à un *ex cursus*, une annexe ou une autre publication. À l'avenir, les innovations dans le domaine électronique permettront d'améliorer encore la lisibilité et l'accessibilité de telles productions scientifiques, qui n'excluent et ne concurrencent bien sûr pas les publications plus pointues.

«Infolettre» et relations avec la presse
Deuxième innovation: la diffusion des publications. *Brussels Studies* connaît bien sûr une diffusion selon les canaux scientifiques habituels: référencements par les

Rendre accessible les réalités bruxelloises pour favoriser le débat public, c'est le but de la revue *Brussels Studies*.



D.R.

pairs, recensements, etc. Mais elle utilise aussi de nouveaux moyens de diffusion qui lui permettent de toucher des publics diversifiés. Une «infolettre» annonçant chaque nouvelle publication est diffusée auprès de plus de dix mille personnes. Des contacts personnalisés sont pris avec des journalistes chargés de l'actualité bruxelloise. Résultat: pour 46 articles publiés et les 16 notes de synthèse publiées, début 2009, dans le cadre des États généraux de Bruxelles, plus de 190 000 téléchargements ont été enregistrés à partir du site de *Brussels Studies*, sans compter la diffusion parallèle, par exemple, via d'autres sites ou d'autres personnes. Pour de l'édition scientifique, c'est considérable. S'ajoutent à ce bilan les très nombreuses recensions dans la presse écrite ou audiovisuelle belge (francophone et néerlandophone) et même internationale. Cela a valu tout récemment à *Brussels Studies* d'être nommé «Bruxellois de l'année». Ces publications ne constituent pas une communication à sens unique mais introduisent les travaux scientifiques dans le débat public soit directement lorsque leurs auteurs sont invités à en débattre, soit indirectement, par exemple via les questions parlementaires qu'ils suscitent. ■

Raphaël Darquenne

CHERCHEURS ET ACTEURS en réseau

L'intervention des chercheurs en sciences sociales dans l'espace public peut se réaliser grâce à des méthodes de recherche et d'intervention appropriées. La méthode d'analyse en groupe (MAG) est un exemple de collaboration entre chercheurs et acteurs. Elle est appliquée depuis de nombreuses années, dans plusieurs universités en Belgique et à l'étranger, à une grande diversité de questions ou de problèmes comme l'évaluation des politiques publiques, le travail en réseau dans le secteur de la justice, l'impact de diverses réformes sur le travail des professionnels chargés de les mettre en œuvre, la gestion de problèmes sociaux comme le surendettement ou l'insécurité, ou encore des programmes de développement.

L'analyse est réalisée par des groupes composés d'une douzaine de personnes directement concernées (professionnels ou usagers du secteur) sous la conduite de chercheurs. Elle porte sur des expériences concrètes relatées par les participants et représentatives des problèmes étudiés. Progressivement, une analyse collective est élaborée à partir de la confrontation pacifique des diverses interprétations des participants et des hypothèses des chercheurs. Conduite selon un dispositif en 15 étapes, une analyse en groupe aboutit à la formulation de perspectives pratiques.

Les nombreuses demandes adressées au Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis ont conduit à la création d'une spin-off, Réseau MAG, grâce au soutien de l'Institut d'encouragement de la recherche scientifique et de l'innovation de Bruxelles (IRSIB). Réseau MAG permettra à un plus grand nombre d'institutions de bénéficier de cette méthode, avec l'encadrement d'un centre de recherche universitaire qui, de son côté, continuera à servir de laboratoire de réflexion pour le développement de la méthode. ■

Le chercheur: UN EXPERT LÉGITIME ET INDÉPENDANT?

Test génétique, réchauffement climatique, islam, globalisation... L'intervention des universitaires dans les débats est l'un des services rendus par l'université à la société mais des dangers peuvent guetter le chercheur-expert, selon le Pr Benoît Gailly, membre du Conseil du Service à la société de l'UCL.

Louvain: Tout chercheur, spécialiste dans un domaine, est-il forcément expert?

Benoît Gailly (B.G.): La définition de l'expertise relève de modalités propres à chaque discipline. La question se posera autrement pour un médecin-praticien, amené tous les jours à agir en tant qu'expert, et pour un historien des sciences, qui le fait probablement plus rarement et avec d'autres conséquences. Ceci étant, on pourrait définir l'expert comme «celui qui est perçu comme tel par le public auquel il s'adresse». La notoriété de la personne (Einstein par exemple), de son titre ou de son institution (Albert Dupont, mais professeur à Harvard) conditionnera le fait qu'il soit perçu ou non comme expert, c'est-à-dire comme personne de référence dans un domaine particulier.

Louvain: Mais les professeurs d'universités sont-ils des experts?

B.G.: Il existe des domaines, comme la médecine, où l'expertise est reconnue et d'autres où le professeur peut être perçu comme plus détaché de la réalité. Un chercheur en finance théorique par exemple, peut certainement être un scientifique de haut vol; est-il toujours pour autant un bon expert en stratégie d'investissement?

Louvain: Quelles sont les différences entre un travail de recherche et d'expertise?

B.G.: La recherche définit des questions, met en œuvre des méthodes et génère des résultats qui doivent être considérés comme pertinents par les pairs. L'expertise consiste plutôt à donner un avis sur un problème donné, dans un contexte particulier, si possible en tenant compte de l'usage qui pourrait en être fait. Dans les deux cas, il y a un enjeu de neutralité et d'objectivité, perçue ou réelle, mais avec des nuances différentes. Le chercheur contribue au développement de la science relativement indépendamment du

contexte (même si les sociologues des sciences savent que ce n'est pas tout à fait juste), l'expert, par contre, est perçu comme celui qui peut donner un avis indépendant dans un contexte donné.

Louvain: L'autonomie de l'expert peut-elle être menacée?

B.G.: Il faut y être attentif, tout en sachant distinguer autonomie réelle et autonomie perçue. Parmi les experts consultés pour la grippe H1N1, par exemple, plusieurs avaient travaillé pour GSK. Indépendamment des conflits d'intérêt que cela a pu générer, cela a alimenté un sentiment de dépendance perçue; mais tout expert en vaccin a peut-être travaillé, un jour, avec GSK... Pourtant, la seule impression de conflit d'intérêt peut suffire à les discréditer. Un autre danger, c'est l'instrumentalisation. Tout expert peut être amené à s'exprimer sur des sujets qui dépassent son domaine de compétences, être cité hors contexte, voir ses propos manipulés. Souvent, l'expert n'est pas complètement maître de l'usage qui sera fait de ce qu'il dit.

Des experts consultés pour la grippe H1N1 ont travaillé pour GSK, qui a fourni de nombreux vaccins. La seule impression de conflit d'intérêt peut suffire à les discréditer.

Reuters / Daniel Aguilar



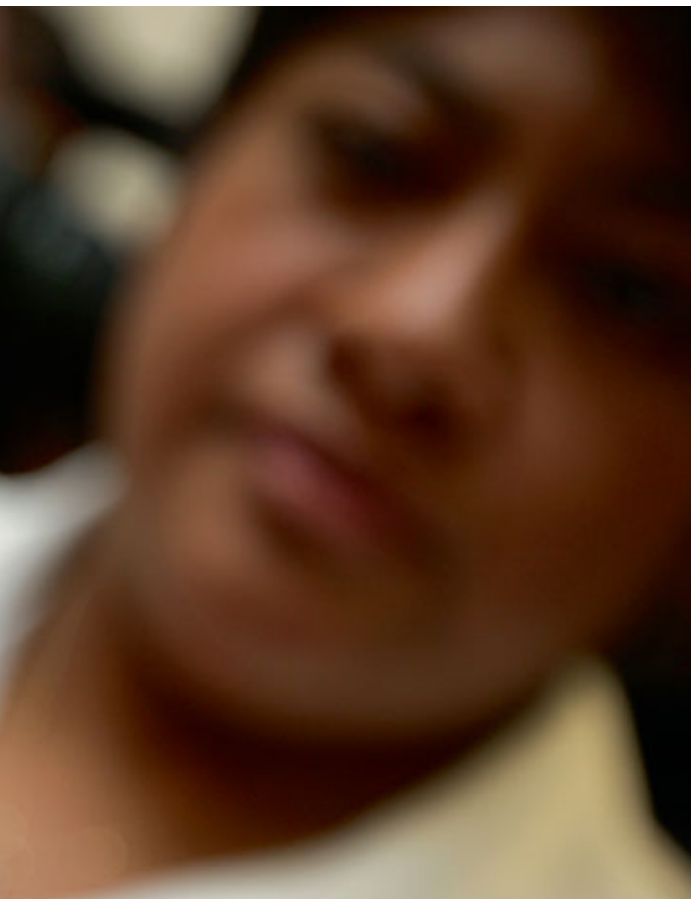
Louvain: Selon vous, les universitaires outrepassent-ils souvent leurs compétences?

Globalement, je n'en ai pas le sentiment, mais il faut rester vigilant. On peut parfois s'exprimer à titre personnel (comme tout citoyen) mais être repris ou cité comme «Professeur UCL». D'autre part, les enjeux sociétaux sur lesquels nous sommes amenés à nous exprimer dépassent souvent nos cadres disciplinaires. Ainsi, la crise économique ou climatique n'existe pas comme discipline... mais cela n'empêche pas de nombreux spécialistes de prendre position pour ou contre telle ou telle décision. S'engager est souvent inévitable (et souhaitable, voire nécessaire!) mais c'est risqué.

Louvain: Les scientifiques sont-ils de plus en plus demandés?

B.G.: On peut formuler deux hypothèses. La première: les questions au cœur du débat public sont de plus en plus complexes (OGM, essais nucléaires...). La seconde: il y a une perte de confiance d'une part du public dans un certain nombre d'institutions (la presse, les hommes politiques, les organisations internationales, etc.). L'académique devient l'un des derniers experts perçus comme neutres et indépendants auquel faire appel. Pourtant, il me semble que le rôle d'expertise des universitaires est plutôt moins développé en Belgique que dans d'autres pays où, dans mon domaine, la gestion, les professeurs sont à la fois consultants, administrateurs, managers. Il faut trouver un équilibre entre ces activités: si l'enseignement devient accessoire, c'est un danger. Mais enseigner sans liens avec le terrain peut l'être aussi.

Propos recueillis par Alice Thelen



Philippe Baret

Peupliers transgéniques et paradoxe de l'expertise scientifique

Le 6 mai 2009, Patricia Ceysens, alors ministre flamande de la Science et de l'Innovation, plante le premier peuplier transgénique dont le contenu en lignine a été réduit. Est-il responsable de planter des peupliers transgéniques dans le zoning de l'Université de Gand pour tester une nouvelle technologie de production de biocarburant? C'est la question que se posaient, en 2008, les ministres belges chargés d'autoriser ou non des plantes transgéniques. Pareille décision, difficile à prendre, doit s'appuyer sur une expertise scientifique comme le prévoit la législation. Les scientifiques sont en effet les mieux placés pour évaluer les risques liés à une technologie dont ils comprennent la complexité. En janvier 2009, le Conseil fédéral belge de biosécurité a délivré un avis technique positif. Membre de ce conseil, l'auteur de ces lignes est solidaire de cet avis sans être favorable pour autant à cette technologie et son déploiement. C'est tout le paradoxe de l'expertise scientifique.

Être expert, c'est agir dans un cadre précis, délimité par une contrainte temporelle et une logique procédurale. S'il faut le plus souvent être scientifique pour être expert, il serait dangereux de confondre pratique scientifique et expertise. Alors que la science est mue par l'incertitude et la remise en question, l'expertise est au service d'une décision et doit être la plus indubitable possible. Dans le cas des peupliers transgéniques, il ne s'agit pas de discuter de la pertinence d'une technologie, de sa contribution au bien-être de nos sociétés mais de répondre par oui ou par non à une question précise: la mise en place d'un tel essai présente-t-il un risque pour l'environnement et la santé? La méthode d'évaluation est basée sur un cadre légal européen et doit tenir compte d'une pondération des différents éléments de risques. Elle a conduit à un avis positif, non unanime. Sur base de cet avis et d'autres éléments, notamment une consultation publique, les ministres concernés ont émis un avis défavorable, finalement suspendu par le Conseil d'État pour qui le politique n'a pas à s'écarter de l'avis donné par les experts.

Une telle contrainte rend paradoxalement impossible le travail d'expert. En effet, si l'avis donné par les scientifiques s'impose au politique comme une vérité non négociable, le débat public est escamoté. Le point de vue scientifique cadré n'est qu'un élément d'une réflexion intégrant d'autres facteurs. L'expertise doit être en amont de la décision politique vu la complexité des dimensions scientifiques des nouveaux objets technologiques. Mais imposer cette expertise au politique est un involontaire abus de pouvoir de la sphère technique. Le risque est alors grand de voir le débat public se faire dans l'enceinte du débat scientifique faute de pouvoir se faire en complément de celui-ci. L'expertise ne dit qu'une vérité partielle dans une situation d'incertitude. Interpréter cette vérité comme une décision politique, c'est faire endosser au scientifique un rôle qui n'est pas le sien. ■

FAIRE ENTENDRE UNE PAROLE NUANCÉE, prudente, critique

Les universitaires occupent une place importante au sein du Comité consultatif de bioéthique. Leur parole est nécessaire parce que c'est dans l'université que le savoir s'élabore de manière critique. Mais leur travail s'arrête là où commence la délibération politique.

Les questions de bioéthique au sens large — c'est-à-dire autant les questions de santé publique, d'accès aux soins, que les questions d'éthique de la recherche médicale internationale — ont donné aux universitaires une occasion choisie d'intervenir sur la scène publique. Leur place dans le Comité consultatif de bioéthique (16 sièges dévolus structurellement aux universités sur 35) symbolise bien ce positionnement des universitaires aux yeux du public et des représentants politiques. Ce phénomène est important selon divers points de vue mais il renvoie tout particulièrement au problème de l'identité des universités: ce qu'elles sont, ce qu'elles deviennent, ce qu'elles pourraient ou devraient être...

Les problèmes et les chemins de solution ne sont pas que techniques et l'expertise attendue ne saurait se limiter au savoir scientifique pur.

En effet, on peut penser que si la bioéthique appelle la prise de position d'universitaires dans les débats publics, c'est parce que les questions posées convoquent autant les sciences biologiques ou médicales, par exemple, que les sciences sociales, le droit et l'éthique notamment. Autrement dit, les problèmes et les chemins de solution ne sont pas que techniques, et l'expertise attendue ne saurait se limiter au savoir scientifique pur.

Lieu de recherche désintéressée

On ne peut cependant ignorer qu'il y a dans cet appel traditionnel à l'universitaire une marque de confiance qui est liée à l'histoire de l'université, lieu de recherche désintéressée du savoir et d'indépendance vis-à-vis du pouvoir. De longue date, cette indépendance était garan-

tie par l'inviolabilité des campus comme par l'inscription dans les missions de l'université du «service à la communauté» à côté des missions traditionnelles d'enseignement et de recherche. Il est donc tout autant important de souligner que ce statut s'affaiblit aujourd'hui autant par l'émergence d'autres sources de savoir que par le désinvestissement du secteur public dans le financement des universités. La tendance lourde dans le monde de la rentabilité immédiate est d'inciter les universités à s'«auto»financer, c'est-à-dire à se financer dans le secteur privé. Le plan d'économie imposé aux universités anglaises par le gouvernement de David Cameron ou l'incitation faite aux universités de prendre des brevets et de commercialiser leurs inventions sont très illustratifs à cet égard. Il découle de cette évolution une perte progressive de son indépendance mais aussi de son statut traditionnel d'indépendance. Par ailleurs, on constate une contestation de la référence universitaire par divers groupes de pression aux agendas divers, que ce soient les *think tanks* principalement financés par le secteur des affaires pour le secteur des affaires, mais aussi le secteur public qui crée ses propres centres d'études qu'il contrôle. On pensera aussi à des groupes d'intérêts idéologiques divers comme celui qui a contesté tout récemment la politique de santé publique lors de la crise de la grippe H1N1.

Des espoirs et des craintes

De manière tout à fait exemplaire, le développement des biotechnologies en général et de la biomédecine en particulier éveille dans l'opinion publique à la fois des espoirs et des craintes, l'attente parfois fébrile de progrès thérapeutiques et l'angoisse parfois irrationnelle de dérapages épouvantables. Divers éléments historiques convergent: la sécularisation de nos sociétés, la juridicisation des rapports humains (y compris des relations de soins), l'industrialisation des pratiques, la limitation des ressources financières et les rationalisations organisationnelles censées répondre à ces limites... Tous ces facteurs amènent à ouvrir un espace de débat public, où s'expriment des voix très différentes: experts, associatifs, politiques. Ce débat est immanquablement politique et il s'incarne, par exemple, selon deux modes qui déterminent d'ailleurs une «ouverture» relative: c'est d'une part l'impulsion à organiser des conférences-citoyennes, ouvertes aux simples citoyens précisément non experts, et d'autre part les comités ou com-



REUTERS/Stephen Hind

Michel Dupuis et Yvon Englert s'inquiètent de la tendance qui incite les universités à s'autofinancer. En décembre, le gouvernement anglais a dicté aux universités un plan d'économie drastique, ce qui a amené de nombreux étudiants à manifester dans les rues.

missions de régulation, le plus souvent nommés comités d'éthique ou commissions de contrôle, sans parler d'agences spécialisées —en France, on semble apprécier la qualification de «Haute Autorité». C'est là que les spécialistes universitaires trouvent sans doute leur rôle le plus public.

S'adapter aux contraintes modernes

Comme cela a été une fois encore parfaitement mis en lumière tout récemment, lors du Sommet des Comités d'éthique de l'Union Européenne, organisé en octobre 2010 par le Comité belge, l'expérience belge est assez originale, dans la mesure où l'orientation donnée par le législateur à la méthodologie de travail du Comité le conduit à devoir élaborer, analyser et développer diverses lectures des problèmes qui nous sont posés, diverses visions et diverses réponses, qui ne font pas forcément l'unanimité. Notre sentiment, c'est que ce travail intellectuel, scientifique, social, juridique et philosophique s'interrompt là où commence la délibération proprement politique confiée, en démocratie, non aux experts (universitaires ou pas) mais aux mandataires politiques. Il s'agit là d'une volonté politique explicite qui s'est marquée dans les travaux préparatoires à l'accord de coopération instituant le Comité consultatif de bioéthique.

Le monde de la communication accélérée et en conséquence souvent superficielle est un monde âpre pour

des universitaires dont l'essence de la pensée est qu'elle doit être nuancée, substantiée et prudente.

C'est un devoir pour les universités de faire entendre leur point de vue, parce que c'est dans les universités que le savoir s'élabore de manière critique.

Pourtant, si les universitaires veulent défendre leur place dans le débat public, il est nécessaire qu'ils s'adaptent aux contraintes imposées par les médias. S'adapter ou disparaître disait Darwin... En matière de bioéthique, comme dans tous les dossiers importants pour le présent et l'avenir de nos sociétés, c'est un devoir pour les universités de faire entendre leur point de vue, non pour défendre une position qui leur soit plus favorable ou qui conforte leur position, mais parce que c'est dans les universités que le savoir s'élabore de manière critique. C'est à l'université que les sciences, les techniques, les convictions, les modèles théoriques devraient s'éloigner de l'idéologie qui ne parle que d'une seule voix, et tendre vers le véritable «esprit scientifique» dont parlait Gaston Bachelard, c'est-à-dire le sens du possible et du souhaitable, le sens de la responsabilité, des enjeux sociaux —en un mot, le sens de la «vie bonne»... ■

30 000 CHAMPIGNONS

Au sein de sa mycothèque, l'UCL héberge l'une des plus importantes collections mondiales de champignons de toutes espèces et les met au service de l'agroalimentaire, de la biodiversité, de l'environnement mais aussi de l'immobilier et même de l'art.

L'université recèle d'incalculables trésors. S'il connaît les livres précieux ou les œuvres d'art conservées par l'université, le grand public connaît moins certaines richesses (micro)-biologiques conservées dans ses murs. Centenaire, la mycothèque de l'UCL possède près de 30 000 champignons, vivants, filamenteux, levuriens ou mycorhiziens, conservés sous différentes formes, par exemple la cryo-préservation. Ce patrimoine est mis à disposition de la communauté scientifique ou industrielle. Mais la mycothèque ne veut pas être un musée figé où les souches s'accumulent, années après années. Au fil des décennies, des générations de scientifiques ont développé une expertise internationalement reconnue. Si la finalité scientifique est omniprésente et, à travers de nombreux projets de recherche, s'articule autour de l'agro-alimentaire, de l'environnement, et de la biodiversité, la mycothèque se veut aussi une interface avec le monde des entreprises, le monde agricole et les particuliers. C'est pourquoi, parallèlement à leurs recherches ou en les y intégrant, ses scientifiques ont développé de nombreuses activités au service de la société.

Microbiologie et palette de couleurs

La mycothèque s'est, par exemple, spécialisée dans les contrôles qualité pour des firmes agro-alimentaires. L'analyse des produits finis, la traçabilité de la chaîne de production sont autant d'étapes au cours desquelles elle apporte son savoir-faire. La détection et l'identification de moisissures peuvent susciter des décisions importantes pour les processus de production et la santé publique. Les biotechnologies, sources de développement durable pour le futur, font de plus en plus appel à des ressources microbiologiques, telles les levures, dans des processus biotechnologiques protégés par des brevets. Grâce à son statut d'Autorité de Dépôt internationale, la mycothèque est une référence mondiale pour la conservation des souches de champignons impliquées dans des processus brevetés. Le monde agricole est également concerné. Les agriculteurs font appel à son expertise pour l'évaluation phytosanitaire de leurs productions agricoles ou pour la qualité microbiologique,

par exemple, des ensilages pour bétail. Ceux-ci peuvent contenir des mycotoxines produites par des moisissures, entraînant des problèmes de santé animale. Le particulier n'est pas en reste! Bon an mal an, la mycothèque réalise un demi-millier d'analyses «mérules», ce redoutable ennemi du bois dans les maisons. L'analyse d'un fragment de charpente peut avoir des conséquences notables dans l'achat d'un bien immobilier comme dans le cadre de litiges entre vendeur et acheteur.

La mycothèque interagit également dans des domaines plus inattendus. Ainsi les champignons qu'elle conserve sont mis au service d'écoles d'art qui exploitent leurs multiples palettes de couleurs. La détection de moisissures sur les tableaux ou sur les ossements humains datant du Mérovingien, en collaboration avec des archéologues, sont d'autres facettes des activités de la mycothèque au service de la société. ■

Les œuvres d'art ne sont pas à l'abri des champignons. Sur une sculpture du XVIII^e siècle, conservée au Musée de Louvain-la-Neuve, la tête de la Vierge et l'enfant Jésus ont été entièrement détruits par un champignon lignivore.



Musée de Louvain-la-Neuve / J.P. Bougniet

POUR ALLER PLUS LOIN...

À L'UCL...

• Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

Créée en 1991, la Chaire Hoover a pour mission de stimuler une réflexion éthique dans l'enseignement et la recherche de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL et de contribuer à nourrir un débat clair et informé sur les questions éthiques qui se posent à la société.

→ www.uclouvain.be/chaire-hoover

• Earth and Life Institute

Construit autour de cinq pôles (agronomie, biodiversité, microbiologie appliquée, ressources naturelles, terre et climat), l'institut vise à encourager et stimuler, d'une part, l'étude des processus fondamentaux du fonctionnement de la Terre et de la vie selon une approche systémique et, d'autre part, la transposition des résultats de recherches fondamentales vers des applications concrètes dans le cadre du développement durable.

→ www.uclouvain.be/eli

...DANS LES LIVRES



- Van Campenhout L., Chaumont J.-M. & Franssen A., *La méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Dunod, 2005.
- Van Campenhout L., «Penser le pouvoir en réseau», *La Revue Nouvelle*, décembre 2009, n°12.

- Hubert M. & Delmotte F., «Des enjeux pour la ville et l'action publique à Bruxelles. Réflexions conclusives», in *La Cité administrative de l'État. Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, Les Cahiers de La Cambre Architecture n°8, 1999, pp. 299-310.
- Baret P., «La recherche scientifique: paradoxes, acteurs et finalités», *Revue Etopia*, 2009, n° 4.
- Englert I. & Van Orshoven A. Comité consultatif de bioéthique de Belgique (dir.), *L'embryon humain in vitro*, Bruxelles, De Boeck, 2000.
- de Briey L., *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, Bruxelles, Mardaga, 2009.



... SUR LE WEB

- Comité consultatif de bioéthique de Belgique
www.health.belgium.be
- Metaforum de la K.U.Leuven
www.kuleuven.be/metaforum
- La spin-off Réseau MAG
www.reseaumag.be
- La revue *Brussels Studies*
www.brusselsstudies.be
- L'initiative *Re-Bel*
www.rethinkingbelgium.eu
- La spin-off MATRIciel
www.matriciel.be

D.R.

Diplômés de l'UCL, connectez-vous sur www.uclouvain.be/alumni, inscrivez-vous et recevez, chaque mois, la *Louvain Newsletter*.



UCL
Université catholique de Louvain

Louvain
Revue bimestrielle de l'Université catholique de Louvain. Ne paraît pas en août-septembre. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. Titres et chapeaux sont de la rédaction. *Louvain* applique les règles de la nouvelle orthographe. *Louvain* est une réalisation du Service presse et

communication de la Direction du développement institutionnel et culturel de l'UCL (DIC).

Louvain
Halles universitaires
Place de l'Université 1
1348 Louvain-la-Neuve
www.uclouvain.be/revue-louvain

Directrice de la publication et éditrice responsable
Diane Vercruyse

Rédactrice en chef
Dominique Hoebeke
dominique.hoebeke@uclouvain.be
Tél. 010-47 81 02

Rédactrice en chef adjointe
Julie Claus
julie.claus@uclouvain.be
Tél. 010-47 92 95

Secrétaire de rédaction
Françoise Rondeau
francoise.rondeau@uclouvain.be
010-47 90 01

Secrétariat
Charlotte Descampe
charlotte.descampe@uclouvain.be
Tél. 010-47 89 35

Comité d'orientation
Pr Marc Lits, président
Pr Nathalie Delzenne
Pr Jean-Louis Dufays
Pr Axel Gosseries
Pr Jean-François Rees
Pr Frédéric Thys
Pr David Vanderburgh
Diane Vercruyse
Dominique Hoebeke
Julie Claus

Collaborateurs
Isabelle Decoster
Bérengère Deprez
Fany Grégoire
Pierre Jassogne
Muriel Léger
Anne Mauclet
Anne-Marie Pirard
Françoise Rondeau
Vincent Zadikyan

Maquette
AgenceA3
Mise en page
www.doublepage.be

Imprimerie
Les Éditions européennes, Bruxelles
Imprimé sur papier blanchi sans chlore

Prix au numéro
5 €

Abonnement à 5 numéros
25 € (Belgique)
30 € (Union européenne)
35 € (reste du monde)
Pour s'abonner: via le compte 340-1508534-28 (communication «abonnement Louvain»)

Gestion des abonnements
Réginald Evrard
abonnement-revuelouvain@uclouvain.be
010-47 91 75

Photo de couverture:
Fotolia ©
Sumnersgrathicsinc

VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC L'UNIVERSITÉ

COURS OUVERTS AU CARNAVAL

07 > 11 MARS 2011

À Louvain-la-Neuve et Bruxelles-Woluwe

À Tournai et Bruxelles (LOCI)

PORTES OUVERTES

> **MERCREDI 23 MARS 2011**

Louvain-la-Neuve
Bruxelles-Woluwe

> **SAMEDI 2 AVRIL 2011**

Louvain-la-Neuve
Bruxelles-Woluwe
Bruxelles-LOCI

> **DIMANCHE 1^{ER} MAI 2011**

Tournai-LOCI

> **MARDI 28 JUIN 2011**

Louvain-la-Neuve
Bruxelles-Woluwe

www.uclouvain.be/rhetos
010 47 87 00